

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS

Trente-troisième session
La Haye (Pays-Bas), 12 - 16 mars 2001

La trente-troisième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants et les groupes de travail ad hoc se réuniront au “Congresgebouw”, Churchillplein 10, La Haye (Pays-Bas) selon le calendrier ci-après:

Groupes de travail ad hoc sur:

La Norme générale pour les additifs alimentaires	Vendredi 9 mars 2001 de 9 heures à 17 heures
	Samedi 10 mars 2001 de 9 heures à 11 heures
Les spécifications	Samedi 10 mars 2001 de 11 h 15 à 13 h 30
Les contaminants et les toxines	Samedi 10 mars 2001 de 14 heures à 18 heures
Session plénière	Lundi 12 mars 2001 à 10 heures au vendredi 16 mars 2001

CALENDRIER PROVISOIRE

(12 - 16 mars 2001)

Date	Question étudiée
Lundi 12 mars	Additifs alimentaires
Mardi 13 mars	Additifs alimentaires/contaminants
Mercredi 14 mars	Contaminants
Jeudi 15 mars	Préparation du projet de rapport
Vendredi 16 mars	Adoption du rapport

Les délégués sont priés d'apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués car le nombre d'exemplaires supplémentaires qui pourront être disponibles pendant la session est limité.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/FAC 01/1
2	Nomination du rapporteur	
3	Questions renvoyées au Comité par d'autres Comités du Codex	CX/FAC 01/2
4	(a) Résumés des rapports des cinquante-cinquième et cinquante-sixième réunions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires	
	(b) Mesures à prendre du fait d'un changement de statut des DJA et d'autres recommandations toxicologiques	CX/FAC 01/3
5	Document de travail sur l'application des principes de l'analyse des risques aux additifs alimentaires et aux contaminants	CL 2000/40-FAC
	- Observations	CX/FAC 01/4
ADDITIFS ALIMENTAIRES		
6	Confirmation et/ou révision des limites maximales pour les additifs alimentaires figurant dans les normes Codex	CX/FAC 01/5
7	Examen de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (NGAA)	
	(a) Rapport du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires	CRD 1
	(b) Document de travail sur les relations entre les normes de produits du Codex et l'élaboration de la NGAA	CX/FAC 01/6
	- Observations	CX/FAC 01/6-Add. 1
	(c) Observations sur le système de catégories des aliments de la NGAA	CX/FAC 01/7
	(d) Tableau 1 révisé, y compris les benzoates, de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires	CL 2000/33-FAC
	- Observations	CX/FAC 01/8
	(e) Observations relatives à l'utilisation des additifs alimentaires comme supports	CX/FAC 01/9
8	Document de travail sur les auxiliaires technologiques	CX/FAC 01/10
	- Observations	CX/FAC 01/10-Add. 1
9	(a) Avant-projet de révision de la Norme générale Codex pour les aliments irradiés	CX/FAC 01/11
	- Observations	CX/FAC 01/11-Add. 1
	(b) Avant-projet de révision du Code d'usages international recommandé pour l'exploitation des installations de traitement des aliments par irradiation	CX/FAC 01/12
	- Observations	CX/FAC 01/12-Add. 1
10	Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la cinquante-cinquième réunion du JECFA	CX/FAC 01/13
	- Observations	CX/FAC 01/13-Add. 1

11	Rapport du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les spécifications Projet d'amendements au Système international de numérotation (SIN), y compris fonctions technologiques et catégories/sous-catégories fonctionnelles	CRD 2 CX/FAC 01/14
CONTAMINANTS		
12	Confirmation et/ou révision des limites maximales pour les contaminants figurant dans les normes Codex	CX/FAC 01/15
13	Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires	
	(a) Rapport du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les contaminants et les toxines	CRD 3
	(b) Observations sur les positions convenues du Comité du Codex sur les résidus de pesticides sur la fixation de limites maximales de résidus d'origine étrangère (LMRE)	CX/FAC 01/16
	- Observations	CX/FAC 01/16-Add. 1
	(c) Tableau 1 de l'Avant-projet de Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires	CX/FAC 01/17
14	(a) Observations sur la méthodologie et les principes concernant l'évaluation de l'exposition dans la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires	CX/FAC 01/18
	(b) Observations relatives à l'annexe technique sur les courbes de distribution des contaminants dans les denrées alimentaires	CX/FAC 01/19
15	Mycotoxines dans l'alimentation humaine et animale	
	(a) Observations sur le projet de limite maximale pour l'aflatoxine M ₁ dans le lait	CX/FAC 01/20
	(b) Avant-projet de révision du plan d'échantillonnage pour les arachides	CX/FAC 01/21
	- Observations	CX/FAC 01/21-Add. 1
	(c) Observations sur l'avant-projet de limite maximale pour l'ochratoxine A dans les céréales et les produits céréaliers	CX/FAC 01/22
	(d) Avant-projet de code d'usages en matière de prévention de la contamination du jus de pomme et du jus de pomme utilisé comme ingrédient dans d'autres boissons par la patuline	CX/FAC 01/23
	- Observations	CX/FAC 01/23-Add. 1
	(e) Avant-projet de code d'usages en matière de prévention de la contamination des céréales par les mycotoxines, y compris les appendices sur l'ochratoxine A, la zéaralénone et les fumonisines	CX/FAC 01/24
	- Observations	CX/FAC 01/24-Add. 1
16	Contaminants industriels et environnementaux dans les denrées alimentaires	
	(a) Observations sur le projet de code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques	CX/FAC 01/25
	(b) Modèle de présentation des codes d'usages	CX/FAC 01/26
	- Observations	CX/FAC 01/26-Add. 1
	(c) Observations sur le projet de limites maximales pour le plomb	CX/FAC 01/27
	(d) Observations sur le projet de limite indicative et les autres avant-projets de limites maximales pour le cadmium	CX/FAC 01/28

- | | | |
|-----|--|---------------------|
| (e) | Document de synthèse sur les dioxines et les PCB type dioxine | CX/FAC 01/29 |
| - | Observations | CX/FAC 01/29-Add. 1 |
| (f) | Avant-projet de code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par les dioxines | CX/FAC 01/30 |
| - | Observations | CX/FAC 01/30-Add. 1 |
| (g) | Document de synthèse sur les chloropropanols | CX/FAC 01/31 |
| - | Observations | CX/FAC 01/31-Add. 1 |

QUESTIONS GÉNÉRALES

- | | | |
|-----|--|---------------------|
| 17 | Liste des additifs alimentaires, contaminants et toxines naturelles à évaluer en priorité par le JECFA | CX/FAC 01/32 |
| - | Observations | CX/FAC 01/32-Add. 1 |
| 18 | Autres questions et travaux futurs | |
| (a) | Observations sur les méthodes d'analyse visant à déterminer la présence d'additifs alimentaires et de contaminants dans les denrées alimentaires | CX/FAC 01/33 |
| (b) | Observations relatives au projet de révision de la Norme Codex pour le sel de qualité alimentaire: emballage, transport et entreposage | CX/FAC 01/34 |
| 19 | Date et lieu de la prochaine session | |
| 20 | Adoption du rapport | |
| 21 | Clôture de la session | |

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FAC 01/1): Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa session.

Point 2 de l'ordre du jour – Nomination du rapporteur: Le Comité sera invité à nommer un rapporteur pour cette session.

Point 3 de l'ordre du jour – Questions renvoyées au Comité par d'autres Comités du Codex (CX/FAC 01/2): Le document d'information préparé par le Secrétariat du Codex concerne les questions renvoyées au CCFAC par d'autres Comités du Codex, ou intéressant le CCFAC.

Point 4a de l'ordre du jour – Résumé des rapports des cinquante-cinquième et cinquante-sixième réunions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires: Les secrétaires conjoints FAO et OMS du JECFA présenteront un résumé des conclusions des cinquante-cinquième et cinquante-sixième réunions du JECFA.

Point 4b de l'ordre du jour – Mesures à prendre du fait d'un changement de statut des DJA et d'autres recommandations toxicologiques (CX/FAC 01/3): Document préparé par le Secrétariat du Codex sur les mesures à prendre par d'autres Comités du Codex du fait de recommandations du JECFA à ses cinquante-cinquième et cinquante-sixième réunions.

Point 5 de l'ordre du jour – Document de travail sur l'application des principes de l'analyse des risques aux additifs alimentaires et aux contaminants (CL 2000/40-FAC): Le CCFAC a décidé à sa trente-deuxième session que le document devrait être révisé par un groupe de rédaction dirigé par les Etats-Unis à la lumière des observations reçues et des débats du Comité pour distribution, observations et nouvel examen à sa prochaine session (ALINORM 01/12, par. 25). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/40-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/4.

ADDITIFS ALIMENTAIRES

Point 6 de l'ordre du jour – Confirmation et/ou révision des limites maximales pour les additifs alimentaires figurant dans les normes Codex (CX/FAC 01/5): Conformément au Manuel de procédure du Codex

Alimentarius, le Secrétariat du Codex fera rapport au Comité sur la confirmation des dispositions relatives aux additifs alimentaires figurant dans les normes Codex, en se fondant sur les propositions faites par d'autres Comités du Codex et dans le contexte de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires.

Point 7 de l'ordre du jour: Examen de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires

Point 7a de l'ordre du jour – Rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (Document de séance 1): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé de réunir à nouveau le Groupe de travail *ad hoc* sur la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires, présidé par les Etats-Unis, avant sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 50).

Point 7b de l'ordre du jour – Document de travail sur les relations entre les normes de produits du Codex et la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (CX/FAC 00/6): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a accepté l'offre du Secrétariat du Codex de préparer un document de travail sur les relations entre les normes de produits du Codex et l'élaboration de la NGAA pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 35). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/6 figurent dans le document CX/FAC 01/6-Add. 1.

Point 7c de l'ordre du jour - Observations sur le système de catégories des aliments de la NGAA (ALINORM 01/12, Annexe VIII): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé que le système de catégories des aliments de la NGAA serait distribué pour observations et nouvel examen à sa prochaine session (ALINORM 01/12, par. 37). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/7.

Point 7d de l'ordre du jour – Observations sur le tableau 1 révisé, y compris les benzoates, de la Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (CX/FAC 01/8): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a transmis l'avant-projet de dispositions sur les additifs alimentaires dans le tableau 1 au Comité exécutif pour adoption à l'étape 5 (ALINORM 01/12, par. 49 et Annexe V). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a adopté l'Avant-projet de dispositions sur les additifs alimentaires à l'étape 5 (ALINORM 01/3, Annexe IV). A sa trente-deuxième session, le CCFAC est également convenu de renvoyer le projet de limites maximales pour les benzoates à l'étape 6 pour observations supplémentaires et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 48 et Annexe IV). Les observations reçues concernant le Tableau 1 révisé (y compris les benzoates) en réponse à la lettre circulaire CL 2000/33-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/8.

Point 7e de l'ordre du jour – Observations relatives à l'utilisation des additifs alimentaires comme supports (CX/FAC 01/9): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de demander des observations sur l'utilisation des additifs comme supports pour examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 32). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/9.

Point 8 de l'ordre du jour – Document de travail sur les auxiliaires technologiques (CX/FAC 01/10): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu que le document de travail serait amendé par la Nouvelle-Zélande, en collaboration avec le Secrétariat du Codex, pour distribution, observations et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 61). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/10 figurent dans le document CX/FAC 01/10-Add. 1.

Point 9a de l'ordre du jour – Avant-projet de révision de la Norme générale Codex pour les aliments irradiés (CX/FAC 01/11): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a demandé à l'OMS, en coordination avec la FAO et l'AIEA, de réviser la Norme générale Codex pour les aliments irradiés pour distribution, observations et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 65). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/11 figurent dans le document CX/FAC 01/11-Add. 1.

Point 9b de l'ordre du jour – Avant-projet de révision du Code d'usages international recommandé pour l'exploitation des installations de traitement des aliments par irradiation (CX/FAC 01/12): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de demander au Comité exécutif d'examiner à titre de nouvelle activité l'Avant-projet de révision du Code d'usages international recommandé pour l'exploitation des installations de traitement des aliments par irradiation, par souci de cohérence avec la révision en cours de la Norme générale pour les aliments irradiés et d'insérer les principes HACCP (ALINORM 01/12, par. 65). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a approuvé l'avant-projet de révision du Code d'usages international recommandé pour l'exploitation des installations de traitement des aliments par irradiation

comme nouvelle activité (ALINORM 01/3, Annexe III). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/12 figurent dans le document CX/FAC 01/12-Add. 1.

Point 10 de l'ordre du jour – Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la cinquante-cinquième réunion du JECFA (CX/FAC 01/13): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a reconduit dans ses fonctions le Groupe de travail *ad hoc* sur les spécifications qui se réunira avant la trente-troisième session du CCFAC (ALINORM 01/12, par. 71). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/13, qui contient les normes découlant de la cinquante-cinquième réunion du JECFA (Etude FAO: Alimentation et nutrition 52 – Add. 8), figurent dans le document CX/FAC 01/13-Add. 1. Le rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur les spécifications sera présenté comme document de séance 2.

Point 11 de l'ordre du jour – Projet d'amendements au Système international de numérotation, y compris fonctions technologiques et catégories/sous-catégories fonctionnelles (CX/FAC 00/14): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a transmis un avant-projet d'amendements au Système SIN au Comité exécutif pour adoption provisoire à l'étape 5 et est convenu de demander des observations pour d'autres amendements au Système SIN de manière permanente. Le Comité est en outre convenu de demander des observations spécifiques sur les fonctions technologiques et sur les catégories/sous-catégories fonctionnelles (ALINORM 01/12, par. 74 et Annexe VII). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a adopté l'Avant-projet d'amendements au Système SIN à l'étape 5 (ALINORM 01/3, Annexe IV). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC et CL 2000/15-GEN figurent dans le document CX/FAC 00/14.

CONTAMINANTS

Point 12 de l'ordre du jour – Confirmation et/ou révision des limites maximales pour les contaminants figurant dans les normes Codex (CX/FAC 00/15): Conformément au Manuel de procédure du Codex Alimentarius, le Secrétariat du Codex fera rapport au Comité sur la confirmation des dispositions relatives aux contaminants figurant dans les normes Codex en se fondant sur les propositions faites par d'autres Comités du Codex et dans le contexte de la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires.

Point 13 de l'ordre du jour – Examen de la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires

Point 13a de l'ordre du jour – Rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur les contaminants et les toxines (document de séance 3): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé de reconduire dans ses fonctions le Groupe de travail *ad hoc* sur les contaminants et les toxines, sous la présidence du Danemark, qui se réunira avant sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 80). Le rapport du Groupe de travail *ad hoc* sur les contaminants et les toxines sera présenté au Comité en tant que document de séance 3.

Point 13b de l'ordre du jour – Observations sur les positions convenues du Comité du Codex sur les résidus de pesticides sur la fixation de limites maximales de résidus d'origine étrangère (LMRE) (CX/FAC 01/16): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de distribuer "les positions convenues du Comité du Codex sur les résidus de pesticides sur la fixation de limites maximales de résidus d'origine étrangère" (ALINORM 99/24A, Annexe VIII) pour observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 8). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/16 figurent dans le document CX/FAC 01/16-Add. 1.

Point 13c de l'ordre du jour – Tableau 1 de l'Avant-projet de norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires (CX/FAC 01/17): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de créer un nouveau tableau pour la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires où seraient présentés un avant-projet et un projet de limites maximales ou indicatives pour les contaminants dans les denrées alimentaires ainsi que leur état d'avancement (ALINORM 01/12, par. 79).

Point 14a de l'ordre du jour – Observations sur la méthodologie et les principes concernant l'évaluation de l'exposition dans la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires (CX/FAC 01/18): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de joindre l'Annexe I (Méthodologie et principes concernant l'évaluation de l'exposition dans la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires) à son rapport pour distribution, observations et

nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 85 et Annexe XVII). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/18.

Point 14b de l'ordre du jour – Observations relatives à l'annexe technique sur les courbes de distribution des contaminants dans les produits alimentaires (CX/FAC 01/19): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de demander des observations sur les données concernant la contamination réelle des aliments figurant à l'annexe technique sur les courbes de distribution des contaminants dans les produits alimentaires, et ce afin que le document soit inséré en temps voulu dans l'Annexe I de la Norme générale Codex pour les contaminants et les toxines dans les denrées alimentaires (ALINORM 01/12, par. 85). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/19.

Point 15 de l'ordre du jour: Mycotoxines dans l'alimentation humaine et animale

Point 15a de l'ordre du jour – Observations sur le projet de limite maximale pour l'aflatoxine M₁ **dans le lait** (CX/FAC 01/20): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé de renvoyer le projet de limite maximale de 0,05 µg/kg pour l'aflatoxine M₁ dans le lait à l'étape 6, pour observations supplémentaires et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 89 et Annexe X). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/20.

Point 15b de l'ordre du jour – Avant-projet de révision du plan d'échantillonnage pour les arachides (CX/FAC 01/21): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé qu'un groupe de travail, sous la direction des Pays-Bas, élaborerait un avant-projet de révision du plan d'échantillonnage pour les arachides pour distribution, observations et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 9 et 10). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/21 figurent dans le document CX/FAC 01/21-Add. 1.

Point 15c de l'ordre du jour – Observations sur l'avant-projet de limite maximale pour l'ochratoxine A dans les céréales et les produits céréaliers (CX/FAC 01/22): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé de renvoyer l'avant-projet de limite maximale de 5 µg/kg d'ochratoxine A dans les céréales et les produits céréaliers pour observations à l'étape 3 (ALINORM 01/12, par. 96 et Annexe X). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/22.

Point 15d de l'ordre du jour – Avant-projet de code d'usages en matière de prévention de la contamination du jus de pomme et du jus de pomme utilisé comme ingrédient dans d'autres boissons par la patuline (CX/FAC 01/23): Le Comité est convenu d'élaborer un Avant-projet de code d'usages en matière de prévention de la contamination du jus de pomme et du jus de pomme utilisé comme ingrédient dans d'autres boissons par la patuline, pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 105). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a approuvé l'élaboration du code d'usages comme nouvelle activité (ALINORM 01/3, Annexe III). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/23 figurent dans le document CX/FAC 01/23-Add. 1.

Point 15e de l'ordre du jour - Avant-projet de code d'usages en matière de prévention de la contamination des céréales par les mycotoxines, y compris l'ochratoxine A, la zéaralénone et les fumonisines (CX/FAC 01/24): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a décidé d'élaborer un unique avant-projet de code d'usages général pour la prévention des mycotoxines dans les céréales, sous la direction des Etats-Unis, pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 93). Le Comité a également demandé à la Suède (Ochratoxine A), à la Norvège (zéaralénone) et aux Etats-Unis (fumonisines) d'élaborer des annexes au Code d'usages général pour la prévention de la contamination des céréales par les mycotoxines afin de fournir des informations et des recommandations spécifiques concernant la prévention de la contamination des céréales par des mycotoxines spécifiques pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 93, 100 et 109, respectivement). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a approuvé l'élaboration du Code d'usages général et des annexes comme nouvelle activité (ALINORM 01/3, Annexe III). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/24 figurent dans le document CX/FAC 01/24-Add. 1.

Point 16 de l'ordre du jour: Contaminants industriels et environnementaux dans les denrées alimentaires

Point 16a de l'ordre du jour – Observations sur le projet de code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances chimiques (CX/FAC 01/25): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a transmis l'avant-projet de code d'usages en matière de mesure prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par des substances

chimiques au Comité exécutif pour adoption à l'étape 5 (ALINORM 01/12, par. 112 et Annexe XVIII). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a adopté l'avant-projet de code d'usages à l'étape 5 (ALINORM 01/3, Annexe III). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/15-GEN figurent dans le document CX/FAC 01/25.

Point 16b de l'ordre du jour – Modèle de présentation des codes d'usages (CX/FAC 01/26): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a accepté l'offre des Pays-Bas d'apporter sa contribution au document élaboré par la Suède décrivant un modèle de présentation des codes d'usages, qui serait un instrument de gestion utile, pour distribution, observations et nouvel examen à sa trente-troisième session. Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 00/26 figurent dans le document CX/FAC 00/26-Add. 1.

Point 16c de l'ordre du jour – Projet de limites maximales pour le plomb (CX/FAC 01/27): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de renvoyer le projet de limites maximales pour le plomb dans le poisson, les crustacés, les mollusques bivalves et les jus de fruits à l'étape 6 pour observations supplémentaires et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 122 et Annexe XII). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/27.

Point 16d de l'ordre du jour – Observations sur le projet de limite indicative et les autres avant-projets de limites maximales pour le cadmium (CX/FAC 01/28): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de renvoyer le projet de limite indicative pour le cadmium dans les céréales, les légumes secs et les légumineuses à l'étape 6 et les autres avant-projets de limites maximales à l'étape 3 pour distribution, observations et nouvel examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 124 et Annexe XIII). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/28.

Point 16e de l'ordre du jour – Document de synthèse sur les dioxines et les PCB type dioxine (CX/FAC 01/29): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a demandé aux Pays-Bas d'élaborer un document de synthèse sur les dioxines et les PCB type dioxine pour examen à sa prochaine session (ALINORM 01/12, par. 130). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/29 figurent dans le document CX/FAC 01/29-Add.1.

Point 16f de l'ordre du jour – Avant-projet de code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par les dioxines (CX/FAC 01/30): Le Comité a demandé à l'Allemagne de diriger l'élaboration d'un avant-projet de code d'usages en matière de mesures prises à la source pour réduire la contamination des denrées alimentaires par les dioxines, pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 131). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a approuvé l'élaboration d'un code d'usages comme nouvelle activité (ALINORM 01/3, Annexe III). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/30 figurent dans le document CX/FAC 01/30-Add. 1.

Point 16g de l'ordre du jour - Document de synthèse sur les chloropropanols (CX/FAC 01/31): Le Comité a demandé au Royaume-Uni de diriger l'élaboration d'un document de synthèse sur les chloropropanols pour distribution, observations et examen à sa trente-troisième session. Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/31 figurent dans le document CX/FAC 01/31-Add. 1.

QUESTIONS GENERALES

Point 17 de l'ordre du jour– Liste des additifs alimentaires, contaminants et toxines naturelles à évaluer en priorité par le JECFA (CX/FAC 01/32): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de demander des observations supplémentaires pour ajouts ou amendements à sa liste prioritaire pour examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 136 et Annexe XVI). Les observations reçues en réponse au document CX/FAC 01/32 figurent dans le document CX/FAC 01/32-Add. 1.

Point 18 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs

D'autres questions et propositions de travaux futurs seront examinées. De plus, le point comprendra les questions en suspens ci-après découlant de la trente-deuxième session:

Point 18a de l'ordre du jour – Observations sur les méthodes d'analyse visant à déterminer la présence d'additifs alimentaires et de contaminants dans les denrées alimentaires (CX/FAC 01/33): A sa trente-deuxième session, le CCFAC est convenu de demander des observations sur d'autres méthodes d'analyse

visant à déterminer la présence d'additifs alimentaires et de contaminants dans les denrées alimentaires pour examen à sa trente-troisième session (ALINORM 01/12, par. 139). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/10-FAC figurent dans le document CX/FAC 01/33.

Point 18b de l'ordre du jour – Observations relatives au projet de révision de la Norme Codex pour le sel de qualité alimentaire – Emballage, transport et entreposage (CX/FAC 01/34): A sa trente-deuxième session, le CCFAC a transmis l'avant-projet de révision de la Norme Codex pour le sel de qualité alimentaire concernant une nouvelle section: Emballage, transport et entreposage, au Comité exécutif pour adoption à l'étape 5 (ALINORM 01/12, par. 142 et Annexe XIV). A sa quarante-septième session, le Comité exécutif a adopté l'avant-projet de révision à l'étape 5 (ALINORM 01/3, Annexe IV). Les observations reçues en réponse à la lettre circulaire CL 2000/15-GEN figurent dans le document CX/FAC 01/34.

Point 19 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session: Le Président annoncera au Comité que sa trente-quatrième session devrait se tenir à La Haye en mars 2002, sous réserve des consultations entre le Secrétariat du Codex et celui des Pays-Bas.

Point 20 de l'ordre du jour – Adoption du rapport: Le Comité adoptera le rapport de sa trente-troisième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.